

Ecole maternelle de PRONLEROY

Conseil d'école du 10 octobre 2016

Présents :

Mme WALKOWIAK BEAUFEIST Marie, enseignante PS/MS et directrice.
Mme CARRARA Emilie, enseignante MS/GS
Mme BEAUJARD Sandra, ATSEM
M. LESUEUR Thomas, président du SIRS
Mme MOERECANT Céline, membre du SIRS
Mme BERGERON Aurélie, membre du SIRS
Mme LEDOUX, représentante des parents d'élèves
M. DHONDT, représentant des parents d'élèves
Mme CRAPPIER, représentante des parents d'élèves
Mme JUDAS, représentante des parents d'élèves.

Absents :

Mme BENHYAHIA Zahia, ATSEM, excusée.
M. RABUSIER, maire de PRONLEROY.

I. Election des parents d'élèves :

Cette année, les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 7 octobre. L'école présentait une liste. Le taux de participation atteint le pourcentage de 61 %. 7 bulletins ont été comptabilisés comme « nul » ou « blanc ».

Les parents élus sont donc : M. DHONDT , titulaire, classe des PS/MS

Mme CRAPPIER, titulaire, classe des MS/GS

Mme LEDOUX , suppléante, classe des PS/MS

Mme JUDAS, suppléante, classe des PS/MS

II. Effectifs des élèves :

Classe des MS/GS : 8 moyens et 13 grands soit 21 élèves.

Classe des PS/MS : 13 petits et 7 moyens soit 20 élèves.

Nous avons eu deux arrivées en moyenne section depuis la rentrée.

III. Règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'école proposé au vote du conseil d'école reste le même que l'année dernière. Il est lu par les membres présents puis voté et accepté à l'unanimité après modification du titre et suppression des informations concernant l'école de Léglantiers qui n'ont plus lieu d'être dedans.

IV Bilan du projet d'école

Les trois axes prioritaires du projet d'école sont rappelés :

Axe 1 : Grandeurs et mesures et résolution de problèmes

Axe 2 : Production d'écrits et gestes graphiques

Axe 3 : Compréhension de lecture

Les axes de l'avenant au projet d'école pour cette année sont annoncés :

Axe 1 : Le graphisme comme outil quotidien

Axe 2 : Enrichir son vocabulaire

Axe 3 : Grandeurs et mesures et résolutions de problèmes

IV. Coopérative :

En ce début d'année, la coopérative scolaire est de 2247.52€.

930€ ont été recueilli grâce aux dons des parents en début d'année.

V. Horaires bus/école

Les 5 minutes de décalage entre la fin de la classe et le passage du bus doivent disparaître. Il s'agit d'une demande de l'inspection afin de nous mettre en conformité.

Deux choix s'offrent à nous :

- Décaler les horaires de l'école de 5 minutes soit 8h40/11h40 (accueil 8H30)
13h25/15h55 (accueil 13h15)
- Décaler les horaires de passage du bus.

M.LESUEUR nous informe que la seconde proposition n'est pas envisageable car les horaires du bus ne dépendent pas uniquement de nos horaires mais également des horaires du collège.

VI. Les actions pédagogiques :

Bibliothèque : Les deux classes se rendront à la bibliothèque de la mairie 1 à 2 fois par mois. Elles s'y rendront séparément, la bibliothèque ne permettant pas d'accueillir les deux classes en même temps.

Sortie cinéma : Cette sortie aura sans doute lieu au mois de décembre comme tous les ans. Elle est proposée par la communauté de commune du Plateau Picard. Le transport est gratuit pour les écoles, restent à leur charge les places de cinéma dont le coût est réparti de la façon suivante : pour chaque place 1€ versé par la coopérative, 1€ versé par le SIRS, et 1 € versé par les parents.

Piscine : Les élèves de MS/GS se rendront à la piscine d'Estrées Saint Denis du 30 janvier au 19 juin. Les enseignantes rappellent que pour que cette activité ait lieu dans les meilleures conditions, les parents agréés doivent être nombreux. Or, un parent seulement a passé l'agrément pour cette année. Une seconde session pour son passage aura lieu en janvier. La date sera communiquée dans les cahiers.

Sortie scolaire : elle aura lieu en fin d'année mais le lieu et la date ne sont pas encore définis.

VII.Sécurité

Un exercice attentat intrusion est prévu lundi 17 octobre, le matin. Les élèves ont déjà été entraînés sous la forme de jeux.

Le PPMS a été remis à jour.

Questions diverses :

M.DHONDT demande quand les photos de classe auront lieu. Les enseignantes informent les membres que le rendez-vous est pris avec le photographe en fin d'année. Afin d'harmoniser les divers fonctionnements de notre RPI, cette année, le photographe ne fera que la photo de classe à l'école. Pour les photos individuelles, les familles pourront se rendre à la journée photographe organisée par l'association de parents d'élèves. Elle aura lieu au mois de novembre.

M.LESUEUR souhaite informer le conseil d'école sur trois points :

- Le PEDT a été renouvelé et comprend, comme l'an passé, la commémoration du 11 novembre.

- **La sécurité** : Suite aux événements tragiques survenus dans notre pays, le préfet a débloqué 50 millions d'euros d'aide aux collectivités pour sécuriser les écoles du département. Le président du SIRS propose de changer les portes de l'école qui sont vétustes. Il montera le projet et ce sera à la commune de décider de sa réalisation en fonction des coûts.

- **La numérisation de la communication avec les familles** : M.Lesueur pose le problème de la communication entre les représentants de parents d'élèves ou l'association de parents d'élèves et les familles. Désormais, les parents qui le souhaitent pourront être contactés et informés par mail. Il leur faudra se rendre sur le site du périscolaire pour s'inscrire. M.Lesueur propose d'élargir cet outil aux enseignants. Cela permettrait de réduire l'utilisation du papier et d'informer plus rapidement les parents. Les enseignantes indiquent que cela peut être envisageable pour certaines informations mais elles préfèrent garder leur outil (cahier de liaison).

Prochain conseil d'école le 6 février à 18h00.